

Septembre 2017
n°141



*30 ans de jumelage
avec Birkenfeld*

*La folle semaine
de l'Eurofestival*





Chères Châtaigneraisiennes et chers Châtaigneraisiens,

C'est avec un immense plaisir que la ville vient d'accueillir la 25^{ème} édition de l'Eurofestival sur ses différents sites communaux.

Je tiens à remercier et à féliciter l'association Let's Go, cette

belle équipe présidée par Olivier BONENFANT, pour le travail colossal, exceptionnel, fourni pour relever ce grand défi d'organiser cet Eurofestival qui a animé la ville toute la semaine.



L'ardeur et la passion déployées ont permis d'assurer la réussite de cette grande fête populaire.

Je voudrais remercier également les différents soutiens que l'association a pu recevoir, notamment ceux des entreprises, des directeurs d'établissements scolaires, mais aussi les 400 bénévoles venus du pays de La Châtaigneraie et d'ailleurs, renfort indispensable pour la bonne organisation d'un tel évènement.

Alors **un grand merci pour cette collaboration solidaire** qui a permis le succès de ce grand rendez-vous européen fêtant l'Europe tout au long de la semaine, tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Après ces bons moments passés, mais aussi les vacances, le moment est venu de la rentrée. Je souhaite donc vous faire part de notre feuille de route, d'une rentrée municipale très active.

En effet le budget primitif voté par le conseil municipal le 28 mars dernier, est l'acte juridique de prévision qui autorise notre commune à effectuer des dépenses et percevoir des recettes pour l'année 2017.

Les dossiers d'aides au financement des différents projets 2017-2018 ont été pour certains validés, mais d'autres vont être déposés. Nous espérons que les retours seront des plus favorables, car indispensables pour l'avenir de notre commune.

La ligne de conduite choisie, en lien avec les services municipaux, est de chercher à maîtriser les dépenses de fonctionnement pour faire face aux baisses de moyens financiers que subit notre commune.

Notre endettement depuis des années a diminué au cours des 2 derniers exercices. Nous devons néanmoins continuer notre route dans un contexte économique tendu. Les efforts que nous avons pu engager au niveau des dépenses de fonctionnement depuis 2014 ont permis d'arriver à un résultat très encourageant.



Le budget primitif 2017 qui a été voté est équilibré à 2 800 000 € en fonctionnement et 2 000 000 € en investissement.

Il a été bâti sur les bases des travaux de la commission finances et établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité de service,
- de ne pas augmenter la fiscalité,
- et de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.

Nous souhaitons aussi maîtriser les frais d'entretien de notre patrimoine communal, avec le lancement dès la rentrée d'un appel d'offres pour la rénovation et la mise en accessibilité de plusieurs bâtiments communaux.

Les efforts réalisés permettent à nos finances d'être excédentaires et nous pouvons donc, grâce à notre capacité d'autofinancement ainsi obtenue, nous engager bien sûr avec prudence sur la voie des investissements.



Sommaire

Ainsi, plusieurs projets ont été votés afin de poursuivre l'amélioration du bien-être de chacun de nos habitants et hormis les dépenses courantes d'entretien de la commune, nous avons opté pour les dépenses devenues urgentes comme :

- la mise en accessibilité et rénovation de nos bâtiments communaux.
- le démarrage des travaux de restauration de notre église.
- le drainage du stade Claude Bétard.
- la rénovation et l'amélioration de notre voirie communale.
- la poursuite de la redynamisation du centre-ville avec notamment une étude de stratégies urbaines et de valorisation du patrimoine.

Cette feuille de route qui reste prudente et contrôlée, est pour autant ambitieuse. Alors permettez-moi de remercier toute l'équipe municipale, la direction générale et notre chef de service technique, qui ont contribué à élaborer ce projet d'avenir pour notre commune, et comme le disait Benjamin Franklin : "le seul intérêt de l'argent est son emploi", alors soyez sûrs, que nous allons poursuivre notre travail afin que la gestion des finances de la commune soit au service du bien-être de l'ensemble de la population.

Bonne rentrée, bien à vous.

Nicolas MAUPETIT
Maire



NOUVEAU CONSEILLER

Lors de la dernière réunion du conseil municipal du 18 juillet, **Valérie ARTAUD**, conseillère municipale, a fait savoir qu'elle démissionnait suite à son départ de La Châtaigneraie.

Un grand merci à Valérie pour son investissement au sein du Conseil, celui du CME (Conseil Municipal des Enfants), dans diverses commissions et à la bibliothèque Arantelle où elle était déléguée de la commune.

Comme le veut la procédure officielle, le poste de conseiller revient aux suivants sur la liste.

Fabien LEROY, demeurant rue de Beauregard, siègera donc au conseil municipal.

Edito..... P 2 et 3

INFORMATIONS COMMUNALES

Contrat de territoire départemental.....	P 4
Contrat de Ruralité avec l'Etat.....	P 4
Autorisation d'Urbanisme	P 5
Stade Claude Bétard	P 5
Centre Ville	P 5
Restauration de l'église	P 5
Balade d'Automne 2017	P 6
Des histoires de meubles	P 6
Rentrée scolaire 2017	P 6
AeC	P 7
Marché du samedi matin	P 7
Tri des emballages : non aux imbriqués et aux intrus	P 7

NOUVELLES VITRINES

L'Etape du coureur	P 8
Mon Brico	P 8

Les lingettes : pas dans les toilettes !..... P 8

ASSOCIATIONS

Action Handicap	P 9
Lagem Taaba 30 années de solidarité et d'amitié	P 9
Judo.....	P 10
Le CLAC.....	P 10
Balad'images.....	P 10
Le covoiturage.....	P 10

AGENDA..... P 11

CULTURE

L'église : lieu de culte, lieu de mémoire, un patrimoine
..... P 12



Accédez à notre site
Internet en flashant
ce QR Code !

facebook

La commune dispose d'une
page facebook / Ville de La
Châtaigneraie Site Officiel



INFORMATIONS COMMUNALES

Contrat de territoire départemental



Les maires des 18 communes du pays de La Châtaigneraie ont signé le 12 mai 2017 avec Yves Auvinet, président du département, un contrat de territoire.

Le conseil départemental s'engage pour quatre ans de travaux dans le Pays de La Châtaigneraie. Yves Auvinet, a rappelé que son objectif au travers de ces contrats, « était de rendre plus visible la politique départementale d'aide aux collectivités », avec égalité de traitement pour tous. Il apporte 2 260 770 € qui sont répartis entre les 18 communes du Pays de La Châtaigneraie.

Éric Rambaud, président de la Communauté de Communes a précisé que **les projets retenus sont ceux qui « ont pour objet de dynamiser le pays »**. 41 projets ont été retenus :

- 23 portent sur des investissements structurants
- 3 sur des opérations de fonctionnement
- 15 sont des projets communaux d'intérêt local

Parmi les projets structurants, qui représentent 70 % du total de l'enveloppe, 450 000 € seront consacrés aux voiries communales

Au niveau de La Communauté de Communes du Pays, **le pôle de services et de commerces place de La République** est concerné (800 000 €, subvention 109 021 €).

Pour la commune de La Châtaigneraie, 3 projets ont été retenus : mise aux normes salle de sports (70 000 €, subvention 21 000 €) / l'aménagement de l'espace de la Gare (215 000 €, subvention 87 501 €) / Etudes de stratégie urbaine et de valorisation patrimoniale (60 000 €, subvention 30 000 €).

Autorisation d'Urbanisme

Rappel de quelques règles obligatoires en matière d'urbanisme :

Obligation d'un permis de construire :

- Nouvelle construction > 20m²
- Extension supérieure > 40 m², ou ajout d'une surface entre 20 et 40 m² portant l'emprise au sol au-delà de 150 m² en zone urbaine
- Tous travaux entraînant le percement d'un mur porteur avec changement de destination
- Abri de jardins > à 20 m² / Terrasse ≥ à 20 m² avec surélévation
- Piscine > à 100 m² ou abri au moins de 1,80 m de haut

Déclaration préalable de travaux :

- Construction nouvelle (garage, dépendance créant une surface de 5 à 20 m²) ou travaux sur construction existante créant une surface de 5 à 20 m² (ou à 40 m² en zone urbaine suivant le PLU)

Contrat de Ruralité avec l'Etat

Les maires du Pays de La Châtaigneraie et l'intercommunalité ont signé le 28 juin, un contrat de ruralité avec l'Etat, représenté par M. le sous-préfet de Fontenay le Comte, Sébastien Abdul.

L'objectif de ce contrat est de coordonner les moyens techniques, humains, financiers pour accompagner le projet de territoire.

Chaque commune a dû définir ses politiques d'investissements en respectant les thématiques définies par le gouvernement qui se déclinent en 5 objectifs stratégiques :

- Adapter et mettre aux normes les équipements et bâtiments
- Valoriser le patrimoine des centres-bourgs
- Requalifier ces bâtiments
- Valoriser le patrimoine « repère » du territoire
- Favoriser le développement du sport pour tous

9 communes ont été retenues pour la réalisation de 12 actions.

Le total des subventions (DETR et FSIL) va s'élever à 945 000 € en 2017, pour l'ensemble des 9 communes.

La commune de La Châtaigneraie a obtenu 90 459 € au titre de la DETR et 60 306 € au titre du FSIL sur un projet de mise en accessibilité des bâtiments communaux de 301 530 €.



- Modification de l'aspect extérieur (ravalement, toiture, menuiserie)
- Changement de destination (garage en commerce, local commercial en habitation)
- Abri de jardin entre 5 et 20 m²
- Construction d'un mur de hauteur > à 2 m
- Piscine avec bassin entre 10 et 100 m², non couverte ou avec abri < 1,80m de haut.

Toutes les règles d'autorisations d'urbanisme sont consultables sur notre site www.lachataigneraie.eu, rubrique Vie Pratique/urbanisme ou à la mairie.



INFORMATIONS COMMUNALES

Stade Claude Bétard

Des travaux importants ont été réalisés par une entreprise spécialisée cet été sur le stade au niveau de la pelouse, et particulièrement le réseau de drainage qui datait des années 70. Chaque année, compte-tenu des problèmes de stagnation des eaux en surface, il fallait engager des dépenses pour remettre la pelouse en état, mais sans résultat satisfaisant. Les élus ont voté cet investissement de 46 000 € HT pour obtenir un résultat pérenne. Ce montant, certes important, s'amortira facilement sur une dizaine d'années en comparaison avec les dépenses faites annuellement jusqu'à ce jour.

Les drainages ont consisté dans le creusage de deux drains collecteurs le long des lignes de touche à 70 cm de profondeur ; ils sont reliés à des drains transversaux (40 cm) avec un maillage en damier couvrant tout le terrain. De gros collecteurs de diamètre 160 mm permettront une bonne évacuation des eaux stagnantes vers la réserve d'arrosage. La pelouse a été semée le 23 août sur les sillons creusés. Les joueurs de l'ASC pourront désormais jouer sur **une pelouse digne de la Division d'Honneur**. Le premier match de championnat au stade Claude Bétard est programmé pour le samedi 14 octobre à 18h, l'ASC recevra les Voltigeurs de Châteaubriant (B).



A noter que les scolaires, dans le cadre de l'éducation physique et sportive, auront accès au stade.

Centre ville

Les travaux de rénovation du centre-ville, commencés le 10 janvier sont terminés. Les potelets protégeant la circulation piétonne sur les trottoirs sont installés. Nous rappelons que le chevauchement des trottoirs est interdit. Il gêne le passage des piétons, poussettes et autres personnes handicapées. La circulation est ralentie sur les parties de chaussée rénovées avec la mise en place de la zone à 30km/h avec la priorité à droite qui en découle. Les plantations et la végétalisation de la place de La République seront réalisées à l'automne.

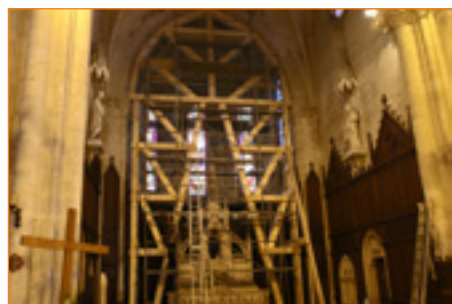


Restauration de l'église

Lors de la séance du conseil municipal du 18 juillet, l'**Avant-Projet Définitif** (APD) a été présenté par le maire Nicolas Maupetit.

Le conseil après présentation du projet, qui portait notamment sur **les études de sols**, a validé la proposition de phasage des travaux. Ceux-ci sont au stade du marché.

Le prochain INFO4 de janvier apportera des précisions sur



les types de travaux envisagés.

L'aspect financier qui induit la possibilité de réaliser lesdits travaux a été particulièrement approfondi pour optimiser le montage avec les

aides de l'Etat, de la Région et du Département pour un coût estimé à 1 392 300 € HT.

La prise en charge du dossier par la **Fondation du Patrimoine** permet aux donateurs de soutenir le projet, et de **bénéficier d'une déduction fiscale** à hauteur de 66% du don. Chaque donateur recevra un reçu fiscal.

Pour faire un don vous pouvez :

- Compléter la brochure d'information « Souscription, faites un don ».
- Contacter la Délégation de La Vendée : 6 bis rue des Arènes - BP 92331 - 49002 ANGERS Cedex 2 Tél : 02 41 19 77 39 / vendee@fondation-patrimoine.org
- Aller sur le site www.fondation-patrimoine.org/44402 ou
- Vous adresser à l'accueil de la mairie.



SOUSCRIPTION

FAITES UN DON

1 don = 1 reçu fiscal



www.fondation-patrimoine.org/44402

Eglise Saint Jean-Baptiste à LA CHÂTAIGNERAIE

Fondation du patrimoine de la Vendée
6 bis rue Arènes - B.P. 92331 - 49023 ANGERS Cedex 2
02 41 19 77 39 / vendee@fondation-patrimoine.org



INFORMATIONS COMMUNALES

Balade d'Automne 2017

La prochaine édition permettra aux visiteurs de découvrir trois artistes sélectionnés par la commission culture.

Christiane Gilbert, native de La Châtaigneraie et habitant La Tardière, vous fait voyager dans son univers spontané, imaginaire et fascinant. Cette autodidacte a révélé tardivement sa passion pour la peinture en explorant tout d'abord l'art figuratif puis plus récemment le monde imaginaire de l'art abstrait.

Didier Jacques est un peintre herbretais qui a un véritable univers visuel. Ses oeuvres, ultra colorées, sont peintes sur de grandes planches de bois de deux mètres de haut. Son travail se rapproche de la figuration libre et se poursuit dans un équilibre entre la culture populaire, le Pop'Art et les arts premiers.

Initialement ferronnier d'art, **Jacques Billon**, de Barbechat, est devenu sculpteur de métal. De nombreux prix ont salué cet artiste de renommée nationale, comme le peintre qu'il saurait être aussi, il fait émerger du métal par une technique de patine très personnelle, d'innombrables nuances colorées.

Lieu : Salle Félix Lionnet (près de la mairie) Accessible par les escaliers près de l'Office de Tourisme ou le parking de la mairie.

Dates : Du 7 au 22 octobre 2017, entrée libre

· Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 15h à 19h

· Les samedis et dimanches de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h

Renseignements à la mairie au 02 51 69 60 41

ou par courriel : culture@la-chataigneraie.fr

Page facebook : [bda85120](https://www.facebook.com/bda85120)

Des Histoires de meubles

La ville de La Châtaigneraie accueille Didier Jacques, artiste plasticien, en résidence de création depuis le 18 septembre jusqu'au 22 octobre 2017.

Cette année, le concept de création puise son inspiration dans l'écriture d'histoires imaginaires avec comme support de vieux meubles, qui se verront transformés au fil des jours.

Ces supports massifs sont propices à la création d'univers loufoques ou transgressifs qui surprendront certainement le flâneur lors de leurs installations en ville à partir du week-end du 21 octobre.



Rentrée scolaire 2017

Ecoles Primaires

La commune dispose d'un groupe scolaire public (Elie de Sayvre) et d'un établissement privé sous contrat (Ecole Sainte Marie).

Groupe scolaire Elie de Sayvre

34 rue des Jacobins

Ecole élémentaire : directrice Mme Emmanuelle PRÉAU

02.51.69.62.23.

ce.0850615@ac-nantes.fr

Ecole maternelle : directrice Mme Manuela PRAUD

02.51.69.64.36.

ce.0850614f@ac-nantes.fr

Au groupe scolaire Elie de Sayvre, la semaine des 4,5 jours continue avec les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour la rentrée 2017 (A ce propos, nous attendons plus de précisions sur les aides de l'Etat et de la CAF)

Ecole privée Sainte Marie

Écoles élémentaire et maternelle : directeur M. Vincent GELOT

6 rue des Niardières

02.51.87.88.63.

ecole.chat@laposte.net

www.ecolesaintemarielachataigneraie.fr

Collèges

Collège Public Pierre Mendès France

Nouveau principal : M. Bruno CIRET

Rue de la Croix Blanche

BP 27

02.51.69.61.83.

ce.0851163c@ac-nantes.fr

www.mendesfrance.vendee.e-lyco.fr

Collège Privé Saint Joseph

Directrice : Mme Sophie GAILLARD

6 Rue des Marronniers

02.51.69.66.65.

sec.stjoseph@wanadoo.fr

www.st-joseph-lachataigneraie.vendee.e-lyco.fr

INFORMATIONS COMMUNALES

AeC

C'est dans les années 60 que l'Union des Commerçants-artistes voit le jour sous l'influence de M. Pouponnot, alors maire de La Châtaigneraie.

En 1975, cette association devient l'AEC = Association-Emulation-Commerciale.

Ensuite, son logo est changé ainsi que son nom, les initiales restent les mêmes mais l'association devient : **Artisans-Commerçants de La Châtaigneraie**.

Son rôle a toujours été de promouvoir et d'animer les événements commerciaux afin de récompenser les plus fidèles clients !

Voici un récapitulatif des animations qui se sont déroulées avec succès en 2017 :

En mars, « Opération Passeport Commercial »

17 500 bons d'achat distribués par La Poste dans le but d'offrir des réductions et de bons prix dans tous nos commerces !

Le 8 mai, 7^{ème} Vide grenier : plus d'une centaine d'exposants dans tout le centre-ville.

16 juin, Journée parasols : repas en plein air avec 244 convives : commerçants, artisans, sympathisants de l'AeC, élus... une convivialité ! de l'amitié, sur la nouvelle place de La République !

En juillet, jeu de l'été ! cette année un thème incontournable avec Let's Go, le jeu constituant à retrouver des capitales européennes... toutes les vitrines sont parées de fanions et de guirlandes.



Et en préparation pour cette fin d'année :

Dimanche 1^{er} octobre : foire annuelle et comice agricole avec l'incontournable fête foraine ! Des milliers de personnes déambulent dans toutes les rues pour en faire le dimanche le plus animé !

En octobre : séance de cinéma enfants, 2 places de cinéma en 3D gagnées dans chaque commerce, cette séance est visionnée pendant les vacances de Toussaint !

En décembre : animation et décor du centre-ville réalisés par les membres du bureau de l'AEC (sapins ornés de boules papier) et jeu de Noël qui consiste à reconnaître les commerçants en photos ... Toujours un jeu ludique et sympa qui permet à nos clients de jouer et gagner de nombreux bons d'achat ou cadeaux !

Le Président de l'AeC est : Ludovic Levallois

Les 48 adhérents de l'AeC sont confiants dans leur association comme dans leur centre-ville rénové et revitalisé après ces longs mois de travaux... et seraient évidemment heureux de voir de nouveaux commerces s'ouvrir dans le centre !

Marché du samedi matin

Depuis la fin des travaux du centre-ville, le marché du samedi matin a repris ses quartiers Place de La République. Une nouvelle enseigne, un crémier qui nous vient de Thouarsais Bouldroux « **La Vallée du loup** », propose ses fromages fermiers au lait cru. Il complète l'offre du maraîcher, du poissonnier, du marchand d'huîtres et du boucher charcutier...

Tri des emballages : non aux imbriqués et aux intrus

Depuis le 1^{er} janvier 2017, tous les emballages se trient en Vendée. Une bonne chose pour faciliter le tri et favoriser le recyclage de nos déchets.

Malgré tout, quelques précautions sont à prendre pour permettre à la chaîne du tri de fonctionner correctement.

Première règle à retenir :

Ne jamais imbriquer (ou encastrer) un emballage dans un autre.

Ecrasez vos emballages si vous avez besoin de gagner de la place. Mais ne les emboîtez surtout pas.

Deuxième règle à retenir :

Un emballage, c'est un contenant ayant contenu un produit au moment de son achat.

Exemple :

Les produits tels que : cintres, fourchettes, gobelets, casserole... ne sont pas des emballages et ne doivent en aucun cas être mis dans les sacs jaunes.

Toutes ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc pour les usagers. Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'une fois vidés, les emballages, et seulement les emballages, sont à déposer en vrac, séparés les uns des autres, dans les sacs jaunes.

Un doute, une question ?

www.scom85.fr

0 800 948 216 (n° vert, gratuit depuis un poste fixe)



NOUVELLES VITRINES

L'Etape du coureur

Depuis quelques jours, une nouvelle enseigne **L'Etape du Coureur**, s'est installée à La Châtaigneraie.

Florian Paquet a créé son commerce au 6 rue de la Garenne.

Depuis son adolescence, Florian Paquet est passionné de sports (course à pied, vélo, etc.).

Tout naturellement il a eu envie de faire partager sa passion auprès d'un large public en proposant du matériel, des vêtements, des chaussures aussi bien pour les cyclistes que pour les coureurs à pied.

De plus, un espace est dédié à la réparation des cycles et à la vente de pièces détachées.

Pour les passionnés de course à pied désireux de choisir « le bon modèle » de chaussures, un tapis roulant analyseur de foulées les attend au fond du magasin.



Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00, le samedi de 9h30 à 13h00 et de 15h00 à 18h00.

Contact : Tél. 02 51 69 25 24 / letapeducoureur@gmail.com

Mon Brico

Le magasin Briconautes, zone de la Garenne, vient de changer de propriétaire.

Depuis quelques jours, la nouvelle enseigne « **Mon Brico** » s'affiche sur la devanture du magasin.

C'est la SAS Gatard, entreprise familiale dont le siège est à Moncoutant, qui vient d'en faire l'acquisition, complétant ainsi son réseau de 15 magasins existants, répartis sur les Deux Sèvres et La Vendée.

Cette enseigne indépendante adhère à la plate-forme Leroy-Merlin, ce qui lui permet de disposer des produits et des prix de celle-ci.

L'objectif est de développer ce commerce de proximité sur le Pays de La Châtaigneraie et les communes voisines, en lui donnant la puissance d'achat d'un grand groupe, une offre commerciale élargie, donnant plus de choix au consommateur. (50 000 références proposées au lieu de 30 000).



L'équipe dirigée par David Moret, ancien gérant, va être complétée par le recrutement de 2 vendeurs.

De plus, la SAS Gatard propose un site d'achat en ligne (monbrico-gatard.fr) avec possibilité de précommander ses articles pour un retrait en magasin ou une livraison à domicile.

Contacts : Tél 02 51 87 84 97 / bricomani@orange.fr
Site : monbrico-gatard.fr

Les lingettes : pas dans les toilettes !

Pourquoi ?

"Il ne faut que quelques heures à vos eaux usées pour parvenir à la station d'épuration. A contrario, les lingettes se décomposent très lentement même lorsque le fabricant indique biodégradable ; elles arrivent donc à la station en quasi parfait état."

Leur accumulation entraîne des perturbations du réseau de collecte des eaux usées avec pour conséquences, une augmentation des fréquences d'interventions sur le réseau et sur les matériels, des remplacements prématurés des matériels (pompe ou vis de relevage par

exemple), une mise en place d'une surveillance accrue de ces installations et, des risques de débordements des réseaux d'assainissement (atteinte à la salubrité publique, pollution...)

Au final, toutes ces interventions supplémentaires sont plus que dommageables car elles augmentent aussi le coût de l'assainissement et donc de VOTRE facture d'eau.

Alors, ensemble, contribuons au bon fonctionnement de nos réseaux d'assainissement : les lingettes : c'est dans la poubelle ! "

ASSOCIATIONS

Action Handicap

Lors de son assemblée générale l'association a fait le point sur les actions effectuées et en projet :

« Action Handicap a pu être présent à la première édition du Salon de l'Habitat (du 22 au 24 avril 2016), ce qui a permis à l'association d'informer, de répondre aux questionnements, surtout dans le domaine du logement privatif.

L'association a également participé aux commissions accessibilité de différentes communes, notamment celle de La Châtaigneraie, au sujet de l'aménagement du centre-bourg. Notre présence dans les différentes instances du département est également toujours active.

Le temps fort de l'année passée concerne la mise en place du Loto (13 novembre 2016) qui a rencontré un franc succès.

En 2017 une prise de contact a été amorcée avec la société Envie Autonomie 49. Cette entreprise est spécialisée dans la récupération de matériel médical usagé (type fauteuil roulant, déambulateur, lit médicalisé...), la réparation, l'aseptisation puis la remise en circuit du produit.

Un grand merci à tous les bénévoles, partenaires et amis qui nous apportent leur aide, nécessaire à l'aboutissement de l'ensemble des actions menées.

Lors de l'assemblée générale, Action-Handicap a invité la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées



(MDPH) pour faire un point sur ses actions conduites depuis 10 années.

Après un rappel des différents services de la MDPH et la présentation du parcours d'une demande de reconnaissance de handicap ou de prestation de compensation du handicap, Myriam GUILBAUD, responsable de service à la MDPH nous a présenté un projet d'anticipation de la loi applicable à l'ensemble des départements au 1^{er} janvier 2018. Il s'agit « d'une réponse accompagnée pour tous ». Cette nouvelle mission de la MDPH devrait permettre de redonner espoir aux personnes en situation de handicap qui, à ce jour, ne trouvent pas de solution adaptée à leur situation.

Lagem Taaba, 30 années de solidarité et d'amitié

Depuis 30 ans une coopération et une aide au développement existent entre le Pays de La Châtaigneraie et la commune de Bokin (65 000 habitants) au Burkina Faso. L'association Lagem-Taaba (Unis pour avancer ensemble) assure le lien entre ici et là-bas, une zone semi-sahélienne. Elle rassemble plus d'une centaine de membres soutenus par de nombreux bénévoles, des donateurs, des partenaires et les collectivités : communes, communauté de communes, département, région.

Ici, en fonction des vrais besoins exprimés par les responsables locaux et la population de Bokin, dans une relation de confiance mutuelle, une aide ponctuelle et réfléchie a pu se mettre en place. Ainsi opération après opération se succèdent : La Marche de l'Espoir, les vélos de l'Espoir, le lait de l'Espoir, le container de l'Espoir...

Durant ces 30 années, le Pays de La Châtaigneraie a permis de scolariser plusieurs centaines d'enfants, par la construction d'écoles, le parrainage de scolaires. Plusieurs forages ont été réalisés, ainsi l'eau plus facile d'accès, plus pure et plus propre a permis l'amélioration du quotidien et la santé de plusieurs milliers de personnes.

A ce jour plus de 1000 vélos ont été envoyés, rendant ainsi les trajets et le transport de marchandises moins pénibles pour les femmes et les enfants. Plusieurs milliers de boîtes de lait 1^{er} âge ont été expédiées, ce qui a permis de sauver bon nombre de nourrissons.



Au delà de ces aides ponctuelles et matérielles, nous avons remarqué la joie que nous leur donnons, par l'attention et l'intérêt que nous portons à leur façon de vivre, à leur travail quotidien, à l'organisation de leur société, à leur famille.

Le 23 septembre a eu lieu l'inauguration du SQUARE DE BOKIN, à l'intersection de la rue de La Croix Blanche et de la rue Georges Clemenceau en présence de Ernest OUEDRAOGO maire de Bokin, de Nicolas MAUPETIT maire de La Châtaigneraie et des membres de Lagem Taaba.

L'association et la mairie ont fêté ensemble 30 années d'échanges, de partages, de fraternité et d'amitié.

Jean-Marie GIRARD, président

ASSOCIATIONS

Judo

Retour temporaire de l'activité Judo à La Châtaigneraie

À la rentrée 2017, le Judo Jujitsu Club Pouzaugais dispensera des cours à La Châtaigneraie le temps de la rénovation de la salle de sport de Saint Pierre du Chemin. Ainsi, deux séances seront proposées le lundi au complexe sportif Clemenceau : de 17h45 à 18h45 pour les 5/7 ans et de 18h45 à 19h45 pour les 8/13 ans. Ces élèves auront également la possibilité d'aller s'entraîner à Pouzauges (le mardi et le jeudi) s'ils le souhaitent.

Les cours seront dispensés par Philippe Sourisseau,

enseignant diplômé d'Etat et ceinture noire 3e dan.

Le judo apporte équilibre, confiance en soi et coordination. C'est aussi un sport porteur de valeurs telles que le respect, le courage et le contrôle de soi. C'est une éducation du corps et de l'esprit !

Les cours ont débuté le lundi 04 septembre.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le 06.70.51.30.18 ou à visiter le site du club www.judoclub-pouzauges.com.



Le CLAC

A LA DECOUVERTE DU CLAC

Centre Loisirs & Activités Culturelles de La Châtaigneraie

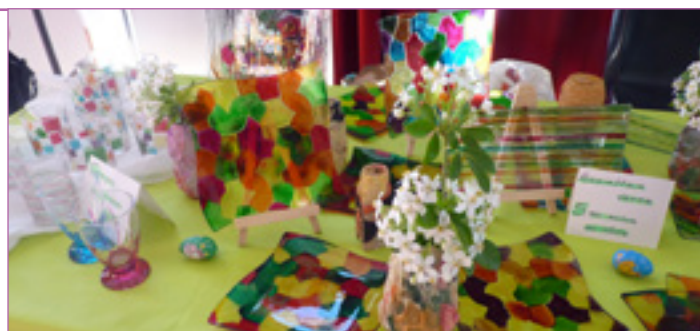
Le CLAC est une association qui regroupe plusieurs activités. Nous vous proposons de mieux connaître notre

ATELIER « ART CREATIF »

Vous avez du temps à vous. Vous voulez vous détendre, faire connaissance avec de nouvelles personnes, venez nous rejoindre à l'Atelier « Art Créatif ».

Ouvert le mardi de 14 h 30 à 17 h 30 à la Salle de Vivonne. Voici quelques exemples de nos créations : peinture sur soie, peinture sur verre, tableaux 3D, etc....

Contact : Véronique MAUPETIT : 05 49 04 25 22



Balad'images



Cinéma

La saison 2017/2018 reprend en septembre.

Les bénévoles de Balad'images assurent l'intégralité des tâches : recherche des films, programmation, permanences lors des séances, projection etc.

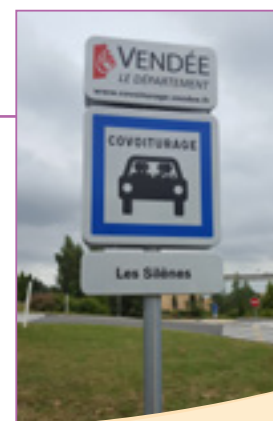
Pour septembre, 3 films seront présentés lors de 5 séances. Découvrez la programmation sur www.la-chataigneraie.fr



Aire de covoiturage

Depuis quelques mois, une aire de covoiturage a été créée sur le parking de la salle des Silènes, à La Châtaigneraie (un fléchage a été disposé à cet effet).

N'hésitez pas à utiliser ce service de transport convivial, en faisant un beau geste environnemental pour la planète.



AGENDA

OCTOBRE

LIGUE CONTRE LE CANCER ATELIERS BIEN ETRE

Du 22/09/17 au 15/06/18

Salle des votes
vendredi ou mardi à 14h30
Gym douce / sophrologie
/ estime de soi / autohypnose...
Contact : 02 51 51 65 03
www.ligue-cancer.net/cd85



FOIRE ANNUELLE - COMICE AGRICOLE

Dimanche 1^{er} octobre

à partir de 8h00 - Centre-ville et
Champs de foire
Organisé par la Ville de La
Châtaigneraie et le COMICE Agricole

DISCO

Samedi 7 octobre

21h30 Salle Clemenceau
Organisée par l'association
des Jeunes Sapeurs-Pompiers



EXPOSITION

« BALADE D'AUTOMNE »

Du samedi 7 au vendredi 22
octobre

Salle Félix Lionnet
Organisée par la Ville de La
Châtaigneraie

TEMPO 15 GRÉGOIRE

Dimanche 15 octobre

Matinée marche, course, VTT au
profit du service d'oncologie du CHU
de Poitiers
Départ 8h00 de la salle Clemenceau
Organisée par l'association Tempo 15
Grégoire en partenariat avec l'ASC

CONCOURS DE BELOTE

Samedi 21 octobre

13h30 Salle Belle Epine
Organisé par l'UNC

REPAS ET SPECTACLE COLLECTIF MOGETTE

Samedi 21 octobre

20h00 Salle des Silènes
Organisés par Lagem Taaba, le
CCFD et le Secours Catholique

REPAS DANSANT

COMITE DE JUMELAGE

Samedi 21 octobre

19h30 Chez JB
à St Pierre du Chemin

NOVEMBRE

VIDE GRENIERS

Dimanche 5 novembre

De 8h00 à 18h00 Salle Clemenceau
Organisé par l'APEL Ecole Sainte-
Marie

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre

Monument aux morts
La Châtaigneraie

DISCO

Samedi 11 novembre

22h00 Salle des Silènes
Organisée par l'ASC (football)

EXPOSITION PHOTOS

Du 13 au 25 novembre

Salle Félix Lionnet
Organisée par l'association l'Autre
Regard



LOTO

Samedi 18 novembre

Salle des Silènes
Organisé par l'association
l'Outil en Main



APRÈS-MIDI MUSICAL

Dimanche 19 novembre

14h00 Salle Belle Epine
Organisé par Les Migailières

BRADERIE

Samedi 25 novembre

8h00 Salle Belle Epine
Organisée par Lagem Taaba

REPAS DANSANT

Dimanche 26 novembre

Repas dansant chez JB (Saint-Pierre-
du-Chemin)
Animé par Saxo-animation
Organisé par l'UNC

TOURNOI DE FOOT INTERNE

Samedi 30 décembre

Salle Clemenceau
Organisé par l'Association Sportive
Châtaigneraisienne



COMICE AGRICOLE

LA CHÂTAIGNERAIE
Départ Salle de sport Clemenceau

DIMANCHE 15 OCTOBRE
INSCRIPTION - DÉPART À PARTIR DE 8 H 00

TEMPO 15
Grégoire

5€

Améliorer ensemble le confort
matériel et moral des enfants,
activités de multiples genres.

MARCHE 10 - 15 KM
TRAIL 10 - 15 KM
VTT 20-35-50 KM

Partenariat avec
des pépinières

www.tempo15-gregoire.fr

La Bavaroise
ANIMÉE PAR LE COMITÉ DE JUMELAGE

Repas dansant

19h30 **21 octobre**

Restaurant CHEZ JB
Saint Pierre du Chemin

MENUS adultes : 17 €
enfants : 8 €

ACCESSOIRE
BAVAROIS =
1 CONSO OFFRTE

Réservations : 07 86 95 18 91
ou auprès d'un membre du comité

Champ de moquette
à Mouillères-St Germain

Samedi 21 Octobre 2017
LA CHÂTAIGNERAIE
19h30 à 23h • Salle des Silènes

DÎNER-SPECTACLE SOLIDAIRE
Trio ENTRE-NOUS
Chansons françaises
et Créations

Jean-Luc GIRET
Marcel GODINEAU
Bernard PITHON

RÉSERVATION 02 51 00 45 61
port. 06 71 73 03 18
Tarif : 15 € | - 12 ans : 5 €

Trivalis

https://myzikinf.com/493TRIO
Tél : 05 49 06 83 77
trioentre nous@orange.fr

L'église : lieu de culte, lieu de mémoire, un patrimoine

LES GRANDES ÉTAPES DE SA CONSTRUCTION

XI^{ème} et XII^{ème} : la première église St Christophe

L'histoire nous apprend que la première église de La Châtaigneraie, l'église Saint-Christophe, se situait comme son nom l'indique vers l'actuelle cité Saint Christophe du Bois. C'est aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles que l'on trouve les premières traces de cette église donnée en même temps que le monastère de Maillezais par Guillaume II duc d'Aquitaine. Cette église en partie pillée lors des guerres de religion sera l'église paroissiale jusqu'en 1623. Elle devient ensuite le couvent des Jacobins qui disparaîtra totalement après la Révolution.

1623 : la chapelle du château, sur le site actuel, devient la nouvelle église paroissiale dédiée à St Jean Baptiste. C'est à cette date que Charles De Vivonne, seigneur de La Châtaigneraie, propose la chapelle du château Saint Jean-Baptiste, construite par Jean Chasteignier en 1348, elle subira plusieurs agrandissements aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles.

1793 :

À La Révolution l'abbé Giraudeau et son vicaire, pour éviter la prison et l'échafaud, seront contraints à l'exil en 1792. C'est dans cette église que, du 2 au 8 septembre 1792, 453 électeurs de la Vendée procèdent à l'élection des premiers députés vendéens de la Convention Nationale. Lors des guerres de Vendée en 1793, l'église sera pillée et en partie détruite, les cloches seront brisées.

1869 -1898 : construction de l'église actuelle

En 1860, la population du canton de La Châtaigneraie étant de 35 000 habitants, l'église Saint Jean-Baptiste est trop petite pour contenir les fidèles lors des offices. C'est l'abbé CLOT, curé de La Châtaigneraie de 1863 à 1885 qui va,

avec le conseil de fabrique (conseil paroissial), le maire de l'époque Monsieur BOUILLAUD et l'architecte CLAIR (qui construira 50 églises en Vendée au XIX^{ème} siècle) se charger de la construction. Les travaux commencent en 1869 par la construction du chœur, du transept et de la première travée en prolongement de l'ancienne église. Suite au raccordement de cette nouvelle construction à l'ancienne église, celle-ci se montra trop fragile et l'on dut se résigner, avec regret, à sa démolition. Ainsi une église entièrement reconstruite voit le jour, elle sera terminée en 1874 : c'est notre église actuelle. La flèche faute de crédits, ne sera réalisée qu'en 1898 ; plus tard se fera l'aménagement intérieur : bancs, orgues, chemin de croix, ainsi que certains vitraux.

Cette église néogothique

« riche et élégante dans son style du XIV^{ème} siècle, est la plus grande construite en Vendée au XIX^{ème} siècle ». Vue du ciel et de tous les environs de La Châtaigneraie, la flèche est le point central de notre cité. Depuis des générations, elle est le lieu de rassemblement pour les cérémonies des chrétiens. Dans ses murs résonnent le passage, la mémoire de ces générations depuis 10 siècles. Aujourd'hui des travaux de restauration et réfection sont nécessaires afin de préserver l'édifice pour les générations futures. La porte si souvent ouverte invite au regard, au souvenir, au silence, à l'écoute...



A SAVOIR

Les rédacteurs de l'info ne sont pas censés tout connaître. Il appartient donc à chaque organisateur de manifestations d'informer le secrétariat de mairie directement ou d'utiliser l'adresse courriel infocommairie@la-chataigneraie.fr.

Pour la prochaine INFO4, distribuée fin décembre, merci de nous faire connaître vos événements des mois de janvier, février, mars, avril **avant le 20 novembre**.

Il se peut qu'une erreur se soit glissée bien involontairement, merci de nous le faire savoir afin de pouvoir en effectuer la correction.

A SAVOIR

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le samedi matin de 9h00 à 12h00.

Téléphone : 02 51 69 60 41. Le week-end, ce numéro n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

Passeport et CNI : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Contact Mairie :

38 rue de La République
85120 La Châtaigneraie

Tél. : 02 51 69 60 41

Courriel : mairie@la-chataigneraie.fr

Site Internet : www.lachataigneraie.eu

